



LAVIGILANTEATHLÉTISME FOUGÈRES

BULLETIN D'ADHÉSION - SAISON 2024 / 2025

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Nom : Prénom : Sexe : M / F
Date de naissance : / / À Majeur - Mineur (entourer)
Adresse.....
Code postal : Ville : Nationalité
N° Tel Mobile perso : N° Tel Parents
E-mail (obligatoire pour l'inscription envoyée par la FFA) :
Club saison passée : N° de licence FFA (si déjà licencié) :

TARIFS (Adhésion + licence FFA)

| O 1ère adhésion | | O Renouvellement |
|-----------------|---------------------|------------------|
| 130 € | Licence découverte | 110 € |
| 135 € | Licence compétition | 115 € |
| 115 € | Licence running | 95 € |
| Gratuit | Licence encadrant | Gratuit |

Chèque à l'ordre de : La Vigilante Athlétisme de Fougères

DROIT A L'IMAGE

> Je soussigné(e) autorise le club à utiliser mon image sur tout support destiné à des fins de promotion du club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial (article 9 du code civil).

O Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre (l'absence de réponse vaut acceptation)

ACCORD ET ÉTHIQUE

> J'accepte de respecter les conditions de fonctionnement du club prévues par ses statuts et son règlement intérieur (disponible au bureau du club et sur le site internet).

> Je m'engage à représenter le club de la meilleure des façons de par mon attitude que ce soit à l'entraînement ou en compétition.

A : Le : Signature :

AUTORISATION PARENTALE

(pour les mineurs - valable tout au long de la saison 2024/2025)

Je soussigné(e) Mme, Mr

Demeurant

Code Postal Ville

autorise mon enfant (nom – prénom)

à prendre le car ou tout autre type de transport (voiture bénévole, entraîneur, autre parent, minibus...) chaque fois que cela s'avère nécessaire dans le cadre des activités du club (compétitions, animations, stages...)

J'autorise également les responsables de mon enfant à prendre toutes les décisions de soin, d'hospitalisation ou d'intervention chirurgicale en cas de nécessité constatée par un médecin, et ce, dans l'impossibilité de me joindre.

Médecin de famille (nom) N° de Tél

Par ailleurs, pour les catégories EA-PO-BE, j'ai pris note que :

- je dois me présenter au moins 1 fois auprès de l'équipe encadrante

- je dois accompagner mon enfant sur le lieu d'entraînement et m'assurer que les responsables du club sont effectivement présents. En cas d'absence de ces derniers et jusqu'à leur arrivée, je dois assurer la surveillance effective de mon enfant.

- la pris en charge du club s'arrête à la fin de l'entraînement. Le club décline toutes responsabilités pour les accidents pouvant survenir avant et après la prise en charge des enfants dans le cadre des séances organisées par le club.

A le

Signature parents :

INFORMATIONS

IMPORTANT – PRISE DE LICENCE

La prise de licence se réalise **PAR L'ATHLÈTE** (ou ses parents) sur le site de la Fédération Française d'Athlétisme.

- 1- **Pour les nouveaux adhérents** : Après inscription au club (retour du bulletin d'adhésion), vous allez recevoir un mail automatique de la FFA vous indiquant vos codes de connexion avec un lien à suivre.
- 2- **Pour les renouvellements** : un mail automatique de la FFA est envoyé pour la saisie anticipée
- 2- Vous devez vous connecter et remplir l'ensemble des informations demandées.
 - > L'assurance Individuelle Accident (IA) est incluse dans la licence
 - > Pour les Majeurs : Le Parcours Prévention Santé (PPS) doit être validé dans sa globalité.
 - > Pour les Mineurs : le Questionnaire de Santé doit être renseigné. Si vous répondez oui à une question, vous devrez présenter **un certificat médical de moins de 6 mois**
- 3- **Le formulaire d'adhésion daté et signé doit être accompagné du règlement (chèque ou autres)**
- 4- Vous recevez votre licence par mail.

AIDES FINANCIÈRES POSSIBLES :

- Vous avez la possibilité de régler l'adhésion (toute ou en partie) par **chèques vacances ANCV**
- **Pass'Sport** : Bénéficiaires nés entre le **16/09/2006 et le 31/12/2018** bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS), 6 à 17 ans révolus
 - Bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) 6 à 19 ans révolus, nés entre le **01/06/2004 et le 31/12/2018**
 - Bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) 16 à 30 ans, nés entre le **16/09/1993 et le 31/12/2008**
 - Les étudiants âgés au plus de **28 ans révolus** qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur 2024-2025

| Année de Naissance | Catégorie | Horaire d'entraînement – stade de Paron |
|--------------------|-------------------------|---|
| 2018-2017 - 2016 | EA – École d'Athlétisme | Samedi – 10h40 - 12h10 |
| 2015 - 2014 | PO – Poussin-e | Samedi 9h - 10h30 |
| 2013 - 2012 | BE - Benjamin-e | Mercredi 17h - 18h30 |
| 2011 - 2010 | Minime | Mercredi + Vendredi 18h30 - 20h |
| 2009 + avant | Cadet-e à Master | Mercredi + Vendredi 18h30 - 20h |